

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°54 FÉVRIER 2015

Qui sont les chasseurs
du Bas-Rhin ?

Pages 4 & 5



ABOVE & BEYOND

RANGE ROVER SPORT HYBRIDE

DES REGARDS DÉTOURNÉS À CHAQUE COIN DE RUE DANS UN SILENCE ABSOLU

landrover.fr



La pureté de son style laisse présager des performances de premier ordre. Son intérieur est un chef-d'œuvre de raffinement et de technologie. Irrésistiblement attiré par le Range Rover Sport, vous succomberez... dès le premier regard.

Nouvelle motorisation SDV6 Hybride disponible à l'essai.

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret



Béatrice Roecker
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 85



Camille Ferrer
Comptabilité



Hugui Boquel
Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Florian Guibot
Technicien adjoint

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • **Tél. 03 88 79 12 77** • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr
Horaires de réception et accueil téléphonique: **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

S O M M A I R E

La FDC67 se dévoile	4-5
Nomination des lieutenants de louveterie du Bas-Rhin	6-8
Compte rendu	10
Formations	11
Aménagement des territoires de plaine	12-13
Statut du sanglier	14
Nouveaux baux de chasse	15
Secouristes	15
Infos pratiques	16-17
Événement	18
Brèves	20-21
Petites annonces	22



E D I T O R I A L

Lieutenants de Louveterie, «une équipe renouvelée»



Je voudrais tout d'abord remercier Gérard Lang, président de la FDC67 de nous avoir accordé cet édito à l'occasion de la nomination des Lieutenants de Louveterie du Bas-Rhin pour les cinq prochaines années. Créé en l'An 813 par Charlemagne afin de débarrasser le pays des loups, ce corps prestigieux a traversé toutes les époques. En 1971, la loi française a adapté ce corps à l'économie moderne et aujourd'hui les Lieutenants de Louveterie sont de plus en plus mis à contribution



Stéphane Bouillon, Préfet de la Région Alsace et du Bas-Rhin attache d'ailleurs beaucoup d'importance à la Louveterie et apporte son total soutien à toutes les actions administratives nécessaires pour réguler les espèces nuisibles dans le cadre de la réduction des dégâts domestiques, agricoles et sylvicoles. L'arrêté signé en date du 22 décembre 2014 nomme 16 Louvetiers pour 16 circonscriptions ainsi que 3 suppléants sur l'ensemble du département.

Lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2015, j'ai été élu président du Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie du Bas-Rhin. Je remercie très sincèrement tous ceux qui m'ont fait confiance et prends

l'engagement de travailler avec tout le monde dans un esprit dépassionné.

J'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur ainsi que l'ensemble de mes collègues qui n'ont pas eu la chance d'être renommés en les remerciant de leur travail accompli durant leur mandat. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Lieutenants de Louveterie au nombre de quatre et compte plus particulièrement sur les anciens pour leur permettre une intégration dans les meilleures conditions. Avec le nouveau bureau, je souhaite créer des groupes de travail, partager les idées, les mettre en œuvre et surtout les communiquer.

Enfin, je souhaite travailler en toute transparence avec notre administration de tutelle, avec les instances cynégétiques sans distinction, avec l'ONCFS, l'ONF ou toute autre institution.

Nos actions ne sont pas toujours très bien comprises mais je prends l'engagement au nom de notre Groupement, de les mener conformément au code de conduite défini dans la charte de l'Association Nationale des Lieutenants de Louveterie.

Jean-Luc Ries,

président du Groupement Départemental
des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin

Infos'Chasse 67

vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment au soutien
de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.



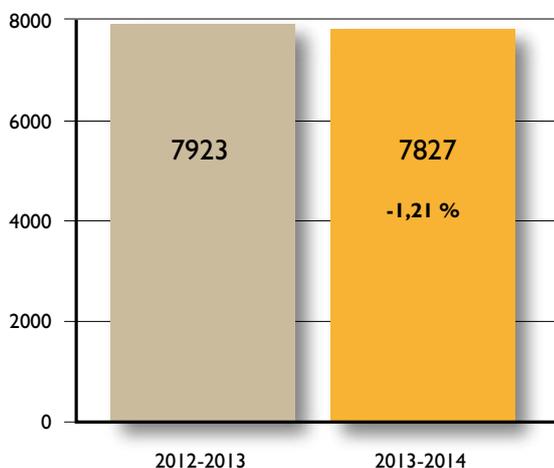
Directeur de la publication: Gérard Lang * Rédacteur en chef: Dominique Biache - Conseil en communication Tél. 03 88 56 25 01 - Courriel: d.biache@evc.net * Crédits photos: Dominique Biache, Nicolas Braconnier, Béatrice Roecker, DR * Conception graphique: Denis Willinger * Tirage: 8 400 exemplaires Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2015

La FDC67 se dévoile

Il y a 10 ans, presque jour pour jour (le 15 mai 2004), la FDC67 vous annonçait dans un courrier quasi «révolutionnaire», la mise en place du «guichet unique».

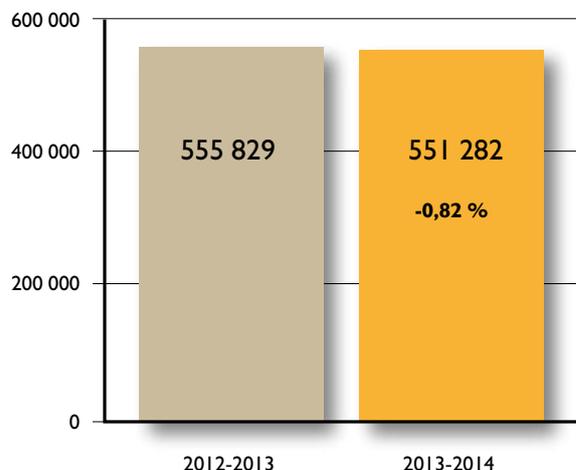
«... Ce nouveau service va même au-delà de vos espérances de simplification, dans la mesure où votre volet de validation annuelle vous sera désormais envoyé à domicile. Finis les fastidieux déplacements, pertes de temps et autres tracasseries avec la mise en place de ce Guichet Unique et de la validation à domicile de votre permis de chasser...»

Et le progrès ne s'est pas arrêté là puisque depuis deux ans, la validation de votre permis a vu le jour via internet : la e-validation, qui vous permet une édition de votre titre en ligne. Pour marquer cet anniversaire, il nous a paru opportun de dévoiler l'âge des chasseurs, de distinguer les nouveaux venus et les anciens, leur nombre et leurs habitudes en matière de permis.



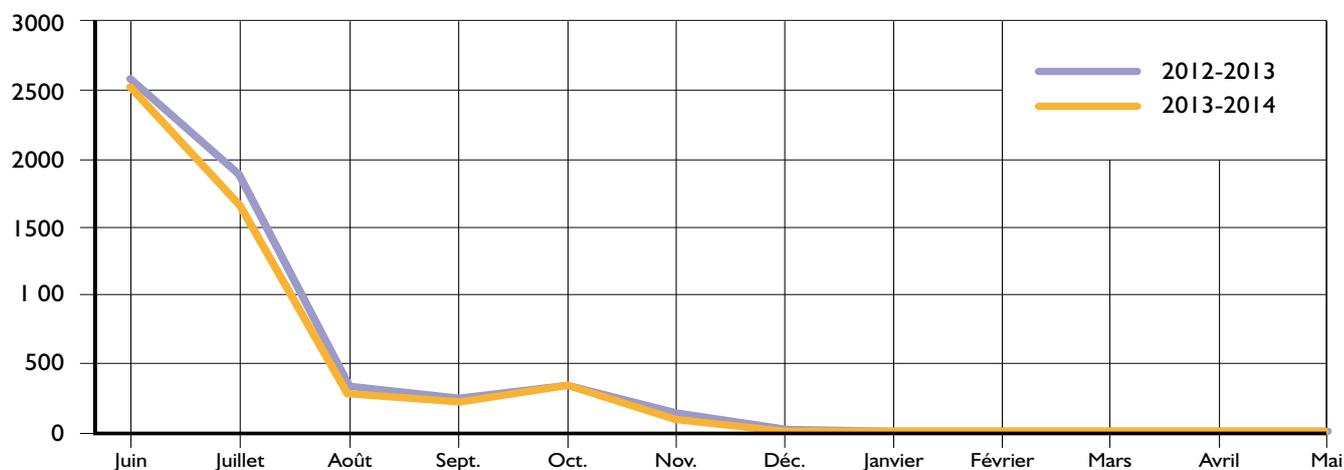
Évolution du nombre de chasseurs

Entre 2012 et 2013, le nombre de chasseurs a très légèrement baissé de 1,21%. Ce recul non significatif est à surveiller les années à venir



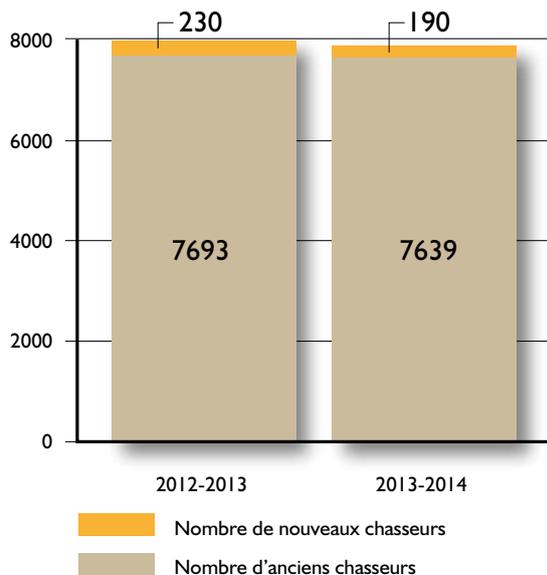
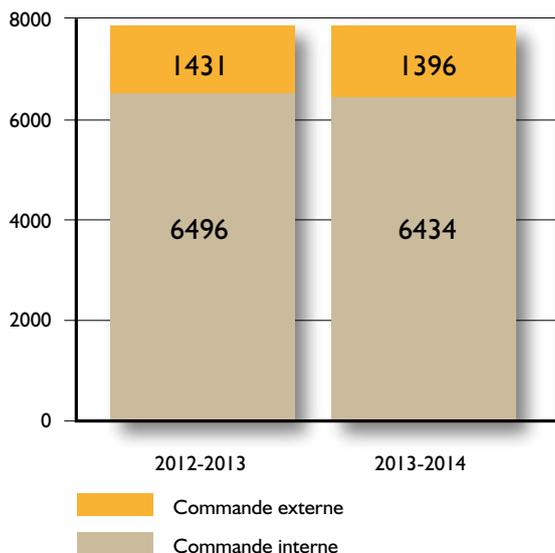
Montant des cotisations

Le montant des cotisations est directement lié aux nombres de chasseurs, il confirme la stabilité du nombre de permis validé à la FDC67.



Fréquence des validations

Sans surprise (vu la charge de travail du service administratif de la FDC à cette période) le renouvellement des permis se fait en grande majorité avant le mois de juillet. Ces permis concernent essentiellement les chasseurs de chevreuils et de sangliers à l'affût. Pour l'ouverture générale en août presque tous les chasseurs ont fini de valider leur permis. Ces tendances sont quasiment les mêmes d'une année à l'autre.

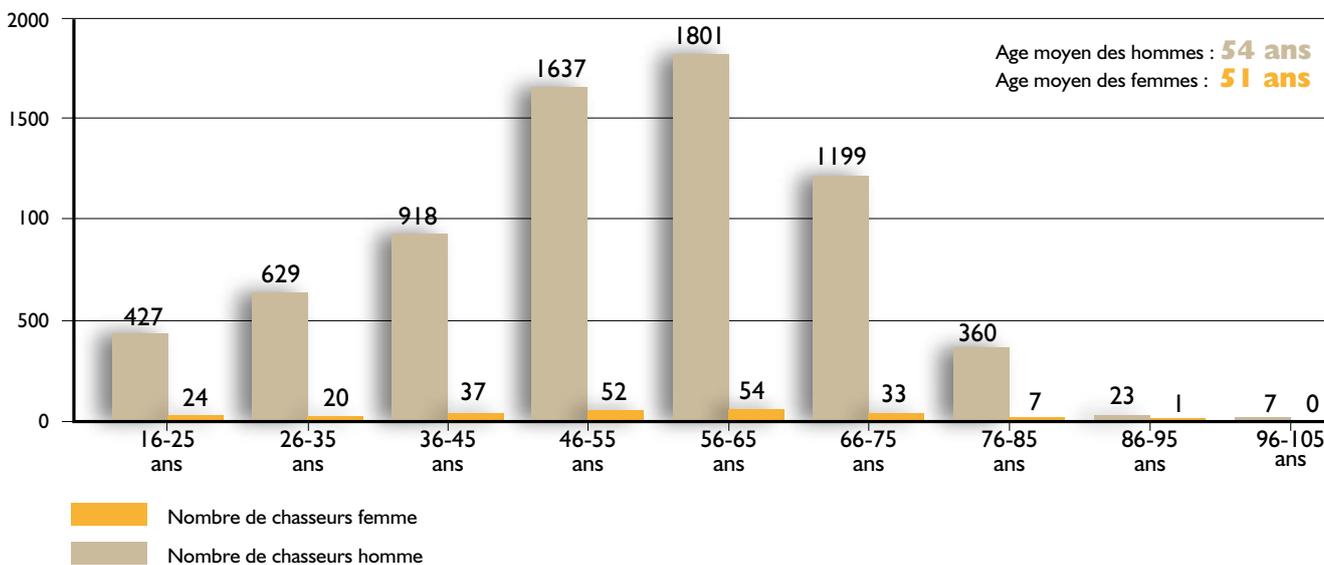


Validations Internes/externes

Les validations internes représentent celles demandées à la FDC67 alors que les externes concernent des chasseurs ayant souscrit au timbre 67 mais dans une autre fédération telle que la Moselle, le Haut-Rhin, etc. La proportion interne/externe est stable d'une année à l'autre.

Anciens et nouveaux chasseurs

Là aussi la stabilité prédomine d'une année à l'autre. Par contre le chiffre des nouveaux permis validés est bien inférieur au nombre de personnes ayant réussi leur permis de chasser en début d'année.



Pyramide des âges

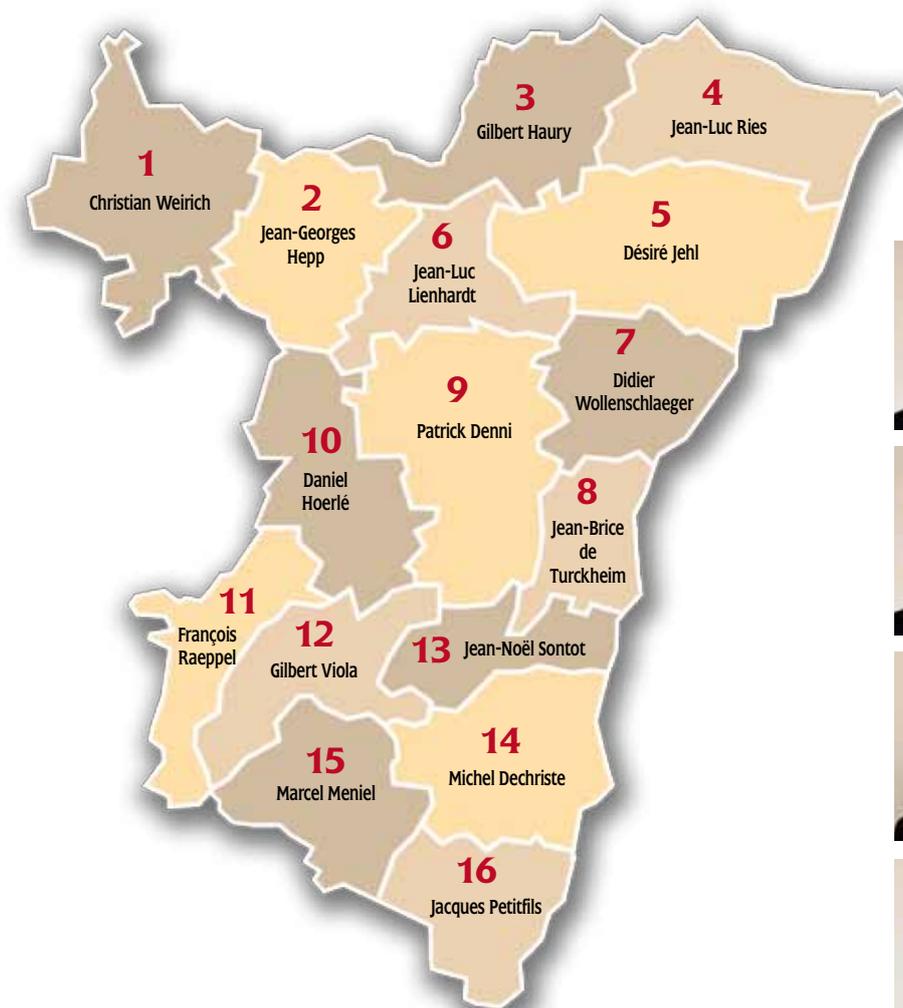
La classe 16-25 ans est relativement peu représentée. Les nouveaux détenteurs de permis de chasser ne le valident que partiellement car il font par exemple des études et préfèrent certainement d'autres activités plus en relation avec leur pic d'hormones. La grande majorité des chasseurs se retrouvent dans la catégorie 46-65 ans. Les dettes ne sont plus aussi lourdes, les enfants ont fini les études, les rentrées financières sont meilleures... autant de raisons qui font que l'on peut s'intéresser à l'activité cynégétique.

La classe 66-75 ans recule sensiblement mais elle est tout simplement corrélée à la pyramide des âges française.

Entre 2013 et 2014 le nombre de chasseurs ayant pris un permis national est passé de 1195 à 1276. Les validations temporaires quant à elles ont aussi progressé de 1145 à 1317 aux dépens des validations purement 67. Comme quoi les chasseurs alsaciens savent eux aussi calculer.

Nomination des lieutenants de louveterie du Bas-Rhin

Vingt-cinq lieutenants de louveterie avaient été nommés lors de la période précédente (2010-2014). Suite à des départs successifs, ce nombre s'était déjà réduit de fait à dix-neuf personnes. Pour la période courant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019, l'administration a décidé de réduire encore l'effectif des louvetiers. L'arrêté préfectoral du 22 décembre 2014 portant sur la nomination des lieutenants de louveterie du Bas-Rhin a ainsi commissionné seize louvetiers. Les limites de circonscriptions ont été conséquemment modifiées et se calquent désormais sur celles - légèrement modifiées - des Groupements de Gestion Cynégétique avec regroupements de GGC dans le sud du département.



5

Désiré Jehl
Tél. 06 09 76 55 27
desirejehl@free.fr



6

Jean-Luc Lienhardt
Tél. 06 78 20 41 79
jeanluc.lienhardt18@sfr.fr



7

Didier Wollenschlaeger
Tél. 06 76 66 45 31
didierwollenschlaeger@yahoo.fr



8

Jean-Brice de Turkheim
Tél. 06 07 64 02 14
jean-bricede.turckheim@mazars.fr



1

Christian Weirich
Tél. 06 09 38 96 51
famille.ecweirich@qmail.com



3

Gilbert Haury
Tél. 06 95 11 85 09
hauryqihaguenau@evc.net



9

Patrick Denni
Tél. 06 22 69 18 17
patrick.denni@yahoo.fr



2

Jean-Georges Hepp
Tél. 06 07 52 48 83
jean-georges.hepp@orange.fr



4

Jean-Luc Ries
Tél. 06 13 05 20 32
jean-luc.ries@wanadoo.fr



10

Daniel Hoerlé
Tél. 06 03 46 49 42
hoerle.daniel@9business.fr



11

François Raepfel
Tél. 06 74 40 80 75
francois.raepfel@free.fr



12

Gilbert Viola
Tél. 06 70 79 47 15
gil.viola@orange.fr



13

Jean-Noël Sontot
Tél. 06 25 11 78 07
insontot@gmail.com



14

Michel Dechrisme
06 19 55 49 70
michel.dechrisme
@cus-strasbourg.net



15

Marcel Meniel
Tél. 06 08 37 53 82
agence-meniel
@wanadoo.fr



16

Jacques Petitfils
Tél. 05 46 48 79 01
jacques.petitfils
@outlook.fr

Le conseil d'administration et le bureau

Président

Jean-Luc Ries

Vice-présidents

Jean-Noël Sontot
et Didier Wollenschlaeger

Secrétaire/trésorier

François Raepfel

Administrateur/rerelations extérieures

Daniel Hoerlé

Composition des seize circonscriptions de l'ouvèterie, tenant compte des actuels Groupements de Gestion Cynégétique

■ Circonscription 1

Adamswiller,
Altwiller,
Asswiller,
Baerendorf,
Berg,
Bettwiller,
Bissert,
Burbach,
Butten,
Dehlingen,
Diedendorf,
Diemeringen,
Domfessel,
Drulingen,
Durstel,
Eschwiller,
Eywiller,
Goerlingen,
Gungwiller,
Harskirchen,
Herbitzheim,
Hinsingen,
Hirschland,
Keskastel,
Kirrberg,
Lorentzen,
Mackwiller,
Oermingen,
Ratzwiller,
Rauwiller,
Rexingen,
Rimsdorf,
Sarre-Union,
Sarrewerden,
Schopperten,
Siewiller,
Siltzheim,

Thal-Drulingen,
Tieffenbach,
Voellerdingen,
Waldhambach,
Weisingen,
Weyer,
Wolfskirchen.

■ Circonscription 2

Bust,
Dossenheim Sur
Zinsel,
Eckartswiller,
Erckartswiller,
Ernolsheim Les
Saverne,
Eschbourg,
Frohmuhl,
Hinsbourg,
Ingwiller,
La Petite Pierre,
Lohr,
Neuwiller Les Sa-
verne,
Obersoultzbach,
Ottwiller,
Petersbach,
Pfalzweyer,
Puberg,
Rosteig,
Saint-Jean-
Saverne,
Schoenbourg,
Sparsbach,
Struth,
Volksberg,
Weinbourg,
Weiterswiller,

Wimmenau,
Wingen-Sur-
Moder,
Zittersheim.

■ Circonscription 3

Dambach,
Froeschwiller,
Goersdorf,
Gundershoffen,
Langensoultz-
bach,
Lembach
Lichtenberg,
Morsbronn Les
Bains,
Niederbronn Les
Bains,
Niedersteinbach,
Oberbronn,
Oberdorf
Spachbach,
Obersteinbach,
Offwiller,
Reichshoffen,
Reipertswiller,
Rothbach,
Windstein,
Wingen,
Woerth,
Zinswiller.

■ Circonscription 4

Aschbach,
Buhl, Cleebourg,
Climbach,
Croettwiller,
Dieffenbach

Les Woerth,
Drachenbronn
Birlenbach,
Eberbach Seltz,
Hoffen,
Hunspach,
Ingolsheim,
Keffenach,
Kutzenhausen,
Lampertsloch,
Lauterbourg,
Lobsann,
Mammelshoffen,
Merckwiller
Pechelbronn,
Mothern,
Munchhausen,
Neewiller P/
Lauterbourg,
Niederlauterbach,
Niederroedern,
Oberhoffen Les
Wissembourg,
Oberlauterbach,
Oberroedern,
Preuschdorf,
Retschwiller,
Riedseltz,
Rott,
Salmbach,
Schaffhouse-
Pres-Seltz,
Scheibenhard,
Schleithal,
Schoenenbourg,
Seebach,
Seltz, Siegen,
Soultz-Sous-
Forets,

Steinseltz,
Stundwiller,
Trimbach,
Wintzenbach,
Wissembourg.

■ Circonscription 5

Auenheim,
Beinheim,
Betschdorf,
Biblisheim,
Bitschhoffen,
Dalhunden,
Dauendorf,
Drusenheim,
Durrenbach,
Eschbach,
Forstfeld,
Forstheim,
Fort-Louis,
Gunstett,
Haguenau,
Hatten,
Hegeney,
Kaltenhouse,
Kauffenheim,
Kesseldorf,
Laubach,
Leutenheim,
Mertzwiller,
Mietesheim,
Neuhaeusel,
Niedermodern,
Oberhoffen Sur
Moder,
Ohlungen,
Rittershoffen,
Roeschwoog,

Roppenheim,
Rountzenheim,
Schirrheim,
Schirrhoffen,
Schweighouse-
Sur-Moder,
Sessenheim,
Soufflenheim,
Stattmatten,
Surbourg,
Uberach,
Uhlwiller,
Walbourg.

■ Circonscription 6

Alteckendorf,
Batzendorf,
Berstheim,
Bischholtz,
Bosselshausen,
Bossendorf,
Bouxwiller,
Buswiller,
Engwiller,
Ettendorf,
Geiswiller,
Gottesheim,
Grassendorf,
Gumbrechtshoffen,
Hattmatt,
Hochstett,
Huttendorf,
Issenhausen,
Kindwiller,
Kirrwiller,
La Walck,
Lixhausen,





Menchhoffen,
Minversheim,
Monswiller,
Morschwiller,
Mulhausen,
Niedersultz-
bach,
Obermodern-
Zutzendorf,
Pfaffenhoffen,
Printzheim,
Ringeldorf,
Schalkendorf,
Schillersdorf,
Steinbourg,
Uhrwiller,
Uttenhoffen,
Uttwiller,
Wahlenheim,
Wickersheim-
Wilshausen,
Wintershouse,
Wittersheim,
Zoebersdorf.

■ **Circonscription 7**

Bietlenheim,
Bischwiller,
Brumath,
Gambshheim,
Geuderthheim,
Gries, Herr-
lisheim, Hoerd,
Kilstett,
Krautwiller,
Kriegsheim,
Kurtzenhouse,
La Wantzenau,
Lampertheim,
Mundolsheim,
Niederschaeff-
olsheim,
Offendorf,
Reichstett,
Rohrwiller,
Rottelsheim,
Vendenheim,
Weitbruch,
Weyersheim.

■ **Circonscription 8**

Bischheim,
Eckbolsheim,
Geispolsheim,
Hoenheim,
Illkirch
Graffenstaden,
Lingolsheim,
Mittelhaus-
bergen,
Niederhaus-
bergen,

Oberhausbergen,
Ostwald,
Schiltigheim,
Souffelweyers-
heim,
Strasbourg.

■ **Circonscription 9**

Achenheim,
Altenheim,
Altorf,
volsheim,
Bernolsheim,
Berstett,
Bilwisheim,
Breuschwickers-
heim,
Crastatt,
Dachstein,
Dahlenheim,
Dettwiller,
Dingsheim,
Donnenheim,
Dossenheim
Kochersberg,
Duntzenheim,
Duppigheim,
Durningen,
Duttlenheim,
Eckwersheim,
Entzheim,
Ergersheim,
Ernolsheim Sur
Bruche,
Fessenheim Le
Bas,
Friedolsheim,
Furchhausen,
Furdenheim,
Gingsheim,
Gougenheim,
Griesheim-Sur-
Souffel,
Handschuheim,
Hangenbieten,
Hochfelden,
Hohatzenheim,
Hohengoeft,
Hohfrankenheim,
Holtzheim,
Hurtigheim,
Ingenheim,
Ittenheim,
Jetterswiller,
Kienheim,
Kleingoeft,
Knoersheim,
Kolbsheim,
Kuttolsheim,
Landersheim,
Littenheim,
Lochwiller,
Lupstein,

Maennolsheim,
Marlenheim,
Melsheim,
Mittelhausen,
Mittelschaeffols-
heim,
Molsheim,
Mommenheim,
Mutzenhouse,
Neugarthheim
Ittlenheim,
Nordheim,
Oberschaeffols-
heim,
Olwisheim,
Osthoffen,
Pfettisheim,
Pfulgriesheim,
Quatzenheim,
Rangen,
Reutenbourg,
Rohr,
Saessolsheim,
Schaffhouse-
Sur-Zorn,
Scherlenheim,
Schnersheim,
Schwenheim,
Schwindratzheim,
Stutzheim-
Offenheim,
Truchtersheim,
Waldolwisheim,
Waltenheim-Sur-
Zorn,
Westhouse-
Marmoutier,
Willgottheim,
Wilwisheim,
Wingersheim,
Wintzenheim-
Kochersberg,
Wiwersheim,
Wolfisheim,
Wolschheim,
Wolxheim,
Zehnacker,
Zeinheim.

■ **Circonscription 10**

Allenwiller,
Balbronn,
Bergbieten,
Birkenwald,
Cosswiller,
Dangolsheim,
Dimbsthal,
Dinsheim Sur
Bruche,
Flexbourg,
Gottenhouse,
Gresswiller,
Haegen,

Heiligenberg,
Hengwiller,
Kirchheim,
Marmoutier,
Mutzig,
Niederhaslach,
Odratzheim,
Ottersthal,
Otterswiller,
Reinhardsmuns-
ter,
Romanswiller,
Salenthal,
Saverne,
Scharrachber-
gheim-Irmstett,
Singrist,
Sultz-Les-Bains,
Still,
Thal-Marmoutier,
Traenheim,
Wangen,
Wangenbourg-
Engenthal,
Wasselonne,
Westhoffen.

■ **Circonscription 11**

Bourg Bruche,
Grandfontaine,
La Broque,
Lutzelhouse,
Oberhaslach,
Plaine,
Saales,
Saulxures,
Schirmeck,
Urmatt,
Wisches.

■ **Circonscription 12**

Barembach,
Barr,
Bellefosse,
Belmont,
Blanchrupt,
Boersch,
Colroy La Roche,
Dorlisheim,
Fouday,
Gertwiller,
Grendelbruch,
Heiligenstein,
Mollkirch,
Muhlbach S/
Bruche,
Natzwiller,
Neuviller La
Roche,
Ottrott,
Ranrupt,
Rosenwiller,
Rosheim,

Rothau,
Russ,
Saint-Blaise-La-
Roche,
Saint-Nabor,
Solbach,
Waldersbach,
Wildersbach.

■ **Circonscription 13**

Bernardswiller,
Bischoffsheim,
Blaesheim,
Bourgheim,
Eschau,
Fegersheim,
Goxwiller,
Griesheim P/
Molsheim,
Hindisheim,
Hipsheim,
Ichtratzheim,
Innenheim,
Krautergersheim,
Limersheim,
Lipsheim,
Meistratzheim,
Niedernai,
Nordhouse,
Oberrnai,
Plobsheim,
Valff.

■ **Circonscription 14**

Benfeld,
Bindernheim,
Bolsenheim,
Boofzheim,
Daubensand,
Diebolsheim,
Ebersheim,
Ebersmunster,
Eichhoffen,
Epfig,
Erstein,
Friesenheim,
Gerstheim,
Herbsheim,
Hilsenheim,
Huttenheim,
Kertzfeld,
Kogenheim,
Matzenheim,
Mittelbergheim,
Obenheim,
Osthouse,
Rhinau,
Rossfeld,
Saint-Pierre,
Sand,
Schaeffersheim,
Sermersheim,
Stotzheim,

Uttenheim,
Westhouse,
Witternheim,
Zellwiller.

■ **Circonscription 15**

Albé,
Andlau,
Bassemburg,
Bernardville,
Blienschwiller,
Breitenau,
Breitenbach,
Chatenois,
Dambach La
Ville,
Dieffenbach
Au Val,
Dieffenthal,
Fouchy,
Itterswiller,
Kintzheim,
La Vancelle,
Lalaye,
Le Hohwald,
Maisongoutte,
Neubois,
Neuve Eglise,
Nothalten,
Orschwiller,
Reichsfeld,
Saint-Martin,
Saint-Maurice,
Saint-Pierre-Bois,
Scherwiller,
Steige,
Thanville,
Triembach
-Au-Val,
Urbeis,
Villé.

■ **Circonscription 16**

Artolsheim,
Baldenheim,
Boesenbiesen,
Bootzheim,
Elsenheim,
Heidolsheim,
Hessenheim,
Mackenheim,
Marckolsheim,
Mussig,
Muttersholtz,
Ohnenheim,
Richtolsheim,
Saasenheim,
Schoenau,
Schwobsheim,
Selestat,
Sundhouse,
Wittisheim. ■



ALSA VERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies
et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com

FORGIARINI

www.forgiarini.net

CARRELAGE
SANITAIRE
MEUBLES DE BAIN
PIERRE NATURELLE
PARQUETS
TERRASSES BOIS
SCIERIE



CATALOGUE 2014 - 2015
disponible dans nos magasins

VENDENHEIM KOGENHEIM MULHOUSE

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie
PARMENTIER



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr



34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHEIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

www.espace-chasse.fr

Catalogue
sur demande
Magasin ouvert
sur rendez-vous

Matériels & équipements cynégétiques

MIRADORS

MIRADORS
jusqu'à -10%



185,00 €

Prix special
500,00 €

NOUVEAUX AGRAINOIRS

AT5 + ATK
AGRAINOIRS
SPÉCIAL
PETIT GIBIER
65€ TTC



PHBK AGRAINOIRS
DIGITAL AVEC
PROTECTION **98€ TTC**



PMDK AGRAINOIRS
ACIER 2 X 6 VOLTS
180€ TTC



QK AGRAINOIRS
SILENCIEUX
105€ TTC



L'ARMURERIE DE LA VALLEE

SOLDES

SOLDES

2ème DEMARQUE
DU 1er au 17 FEVRIER

SOLDES

SOLDES

SOLDES

SOLDES

SOLDES

Il y a des affaires à faire

alors ne les ratez pas !

De -20% à -70%

sur

ARMES

OPTIQUES

TEXTILE

CHAUSSANT

*Offre valable sur tous les produits marques
d'un point rouge et dans la limite des stocks disponibles.

Frédéric RENARD, à votre service.



NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK

TÉL.: 09 60 12 08 90

Mail : naturavallee@orange.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration

de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin du 8 octobre 2014 à 19h

1. Présentation du bilan clos au 30.06.2014 par M. Adrien Kracher et approbation.

Le bilan concernant l'exercice du 1^{er} juillet 2013 clos au 30.06.2014 est présenté et commenté par M. Adrien Kracher. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Point par Me Schieber-Herrbach, sur le contentieux Stenger

M^e Schieber-Herrbach fait l'exposé sur la situation des procédures en cours dans l'affaire Stenger.

3. Approbation du compte-rendu du C.A. du 3 juin 2014

Après lecture, le compte-rendu du 3 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

4. Examen de 4 procès-verbaux pour infractions à la chasse. Dispositions à prendre

A. P.V. dressé à l'encontre de Maurice Delaporte pour « chasse d'un cerf en temps prohibé »: le conseil, après avoir pris connaissance des circonstances, décide, par 13 voix pour et 2 abstentions, de ne pas se constituer partie civile.

B. P.V. dressé à l'encontre de Alain Gulden pour « utilisation d'une lampe torche »: le conseil décide par 14 voix pour et 1 voix contre de se constituer partie civile si des poursuites sont engagées à l'encontre de ce chasseur.

C. P.V. dressé à l'encontre de Arnaud Bienvenue pour « mise en vente (et vente) sur Internet de journées de chasse en Alsace »: le conseil décide de se constituer partie civile par 10 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

D. P.V. dressé à l'encontre de Rudy Zielinger pour « chasse sur autrui, sans permis ni assurance, à l'aide de moyens prohibés »: le conseil, à l'unanimité, décide de se constituer partie civile dans cette affaire.

5. Résiliation par le journal « L'Alsace » du contrat de partenariat qui le liait au magazine « La Chasse en Alsace ».

• Le Président informe le conseil de la résiliation du partenariat du journal « l'Alsace » avec le magazine « La Chasse en Alsace ». Une entrevue avec les autres partenaires de « La Chasse en Alsace » est souhaitable. Dans l'hypothèse d'un arrêt de ce magazine, le conseil serait favorable à reporter le budget ainsi dégagé dans notre journal « Infos'Chasse 67 » en investissant dans des articles de fonds (Ex. Gehin, Boehly, etc.);

Présents

Mme A. Schaeffer
MM. G. Lang - H. Kastendeuch - M. Schirer
C. Muller - B. Schnitzler - P. Caussade
M. Gewinner - H. Burlet - F. Grasser
F. Obry - P.Th Schmitt - Ch. Kleiber
R. Schoeffler

Invités

A. Kracher, *Expert-comptable*
J. Schieber-Herrbach, *avocat de la FDC*

Excusés

MM A. Nonnenmacher,
M. Pax, *pouvoir à G. Lang*
P. Stemmer, *commissaire aux comptes*

6. Demandes de subventions

• Le conseil examine la demande de subvention du Groupement des Officiers de Louveterie pour l'organisation d'une Messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg. Par 11 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, le montant de 1000€ est octroyé au groupement.

• A la demande de subvention du GGC « Sauer-Moder » pour l'organisation d'une Messe de Saint-Hubert à Sessenheim, un montant de 300€ est accordé à l'unanimité par le conseil, moins 1 abstention. Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder dorénavant cette subvention de 300€ pour les messes de Saint-Hubert à tous les GGC qui en feront la demande.

• Pour M. Michel Gascard, le conseil accorde, à l'unanimité, un montant de 600€ pour participer au financement de son livre « Le Cerf Elaphe » et souscritra une commande de 20 exemplaires du livre.

7. Divers

• **Courrier du FIDS concernant la commune de Reichstett. Décision à prendre:** Par courrier du 7 juillet 2014, le FIDS réitère sa demande déjà formulée en date du 29 mai 2014. Le conseil, à l'unanimité, revalide sa position prise en CA le 3 juin 2014 concernant la location de la chasse de Reichstett et ne souhaite pas ester en justice.

• **Devis pour l'achat de 2 ordinateurs pour le service technique** (Nicolas Braconnier - Patrick Jung: L'offre « OCI » est retenue à l'unanimité par le conseil.

• **Achat d'une tondeuse professionnelle.** Après consultation des différents devis, l'offre de M. Jean Klein est retenue, à l'unanimité, par le conseil.

• **Devis « Artère » pour travaux d'aménagement et de drainage, suite inondation dans la cave. Décision à prendre.** Le Pré-

sident informe le conseil de 3 travaux de drainage nécessaires pour cause d'infiltration d'eau. Le conseil donne son accord, à l'unanimité, pour 2 travaux de drainage l' « Entrée du Cyné'tir » et le caniveau à grille « garages ». Il est décidé, à l'unanimité, de différer les travaux de drainage devant le siège de la FDC, l'origine provenant sans doute d'une gouttière bouchée (à surveiller).

• **Routage Infos'Chasse 67:** le budget postal pour l'envoi d'IC67 à l'étranger est important. Aussi, dans un souci d'économie, la FDC va envoyer un questionnaire aux adhérents étrangers en leur proposant un téléchargement du bulletin par Internet. Ceux qui ne le souhaitent pas, continueront, bien sûr, de recevoir la version « papier ».

• **Départ à la retraite de la comptable Fabienne Musser fin janvier 2015.** Le Président informe les membres du départ à la retraite de Madame Fabienne Musser pour le 1^{er} février 2015. Le conseil décide, à l'unanimité, de publier un appel à candidatures dans le journal « Dernières Nouvelles d'Alsace ».

• **Calendrier des battues « jeunes-chasseurs » au Herrenwald et chasseurs à l'arc.** Trois battues « jeunes-chasseurs » sont organisées dans la forêt du « Herrenwald » les 8 novembre et 6 décembre 2014 et le 3 janvier 2015. Le conseil émet un avis favorable pour une battue annuelle pour les chasseurs à l'arc.

• **Exposition annuelle des trophées de cerfs 2015.** Deux communes, Weiterswiller et Durstel proposent de nous accueillir pour l'exposition des trophées 2015. Compte tenu de l'antériorité de la demande de Weiterswiller (2011), le conseil retient, à l'unanimité, le choix de cette commune. L'exposition se déroulera du 23 février au 1^{er} mars 2015. Certains administrateurs ont émis le souhait d'organiser cette exposition en dehors des congés scolaires. Difficile, car les salles polyvalentes mises à notre disposition sont occupées (pendant les périodes scolaires) par les activités périscolaires (basket, ping-pong, etc.).

• **Assemblée générale 2015.** Le conseil approuve, à l'unanimité, la proposition de date et de lieu pour l'assemblée générale: samedi 25 avril 2015 à Geudertheim. Le choix entre la salle polyvalente de la Mairie ou la nouvelle salle polyvalente du « Waldeck » reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 23 heures 30. ■

Les formations de la FDC67 en 2015

Permis français, équivalence du permis allemand, examen initial de la venaison, chef de traque, chasseur-secouriste, piégeur agréé, chasse à l'arc, tir à plomb du chevreuil : les formations ne manquent pas pour parfaire vos connaissances et techniques cynégétiques.

Permis français

Session	FORMATIONS			EXAMENS	NOMBRE DE CANDIDATS
	THEORIE (1 journée)	PRATIQUE (1/2 journée)	PRATIQUE COMPLEMEN- TAIRE (environ 2h)	PRATIQUE ET THEORIQUE	
6 (2014)	-	-	du 12 au 16 janvier	du 19 au 22 janvier et du 26 au 29 janvier	Session complète
1	4 février	du 10 au 13 février	du 3 au 6 mars	du 9 au 12 mars	60
2	20 mars	du 24 au 27 mars	du 14 au 17 avril	du 4 au 7 mai	60
3	29 juillet	du 4 au 7 août	du 18 au 21 août	du 31 août au 2 septembre	40
4	30 octobre	du 3 au 6 novembre	du 24 au 27 novembre	du 30 novembre au 3 décembre	60

Equivalence du permis allemand

Formations (3 demi-journées)

Session 1 : 19/02 + 17/03 + 31/03
Session 2 : 04/09 + 25/09 + 16/10

Examens (journée complète)

Session 1 : 08/04
Session 2 : 21/10

•••••

Formation à l'examen initial de la venaison (1/2 journée)

Dates selon inscription

2 périodes à prévoir : juin/juillet et septembre/octobre

•••••

Formations gardes chasses (3 jours)

Dates selon inscription

2 périodes à prévoir : juin/juillet et septembre/octobre

•••••

Formation chef de traque (1/2 journée)

Dates selon inscription

Période septembre octobre



Formation chasseur secouriste (1 journée)

Dates selon inscriptions

2 périodes à prévoir : juin/juillet et septembre/octobre

Formation piégeur agréé

Dates selon inscription

2 périodes à prévoir : juin/juillet et septembre/octobre

•••••

Formation chasse à l'arc

Dates seront définies avec l'ACABR

•••••

Formation tir à plomb du chevreuil (1/2 journée)

Dates et périodes non encore déterminées

Attention!

Seules les personnes inscrites préalablement auprès de la FDC67 seront conviées à ces formations. Les dates non définies à ce jour seront communiquées par la suite aux inscrits et seront mises en lignes sur notre site internet : www.fdc67.fr



Aménagements des territoires de plaine Les contributions de la FDC67

La Fédération des chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine. Vous trouverez ci-après toutes les opérations aidées par votre FDC.

Jachère environnement et faune sauvage et Biodiversité

Pensez à effectuer vos semis d'automne, l'implantation est favorisée et la culture aura un intérêt dès la première saison d'implantation. Il n'y a pas de limitation de surface. La déclaration se fera pour la prochaine campagne en avril 2015.

Culture à gibier

Les subventions sont reconduites selon le type de couverts (*nourriture ou reproduction*). Adressez vos copies de factures à la FDC67!

Couvert JEFS	Intérêt / période de semis	Subvention FDC
Classique	Nidification / semis printemps et automne	100%
A1 céréales à paille	Nidification / semis printemps et automne	100%
A2 avoine, choux et sarrasin	Nourriture / semis de printemps	50%
A3 Hubertus	Nourriture / semis de printemps	50%
Biodiversité	Nidification / semis de printemps et automne	100% du coût des semences 100% du montant du contrat

Nidification et/ou Nourriture / semis en fonction des espèces végétales	100% et/ou 50% du coût des semences sur présentation de la facture
---	--

Céréales sur pieds

L'autorisation de reconduction est définie par le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique.

Les îlots en maïs sur pied sont les plus contraignants et limités à 25 ares d'un seul tenant et en retrait par rapport aux bois de 200 mètres. De plus, aucun poste d'affût mobile ne devra y être installé, ces couverts sont destinés

uniquement à la petite faune de plaine. Une convention devra être rédigée avec un agriculteur et transmise à la FDC.

Inter cultures (type Phacélie, avoine, vesce)

Ce couvert refuge et de nourriture doit comporter au moins 2 plantes en mélanges (hors moutarde). Base de subvention limitée à 50% du prix des se-

Attention : pour les couverts fleuris hors contrats jachères prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable!

mences d'un PAV par hectare. Une limite de subvention est fixée par locataire de chasse à 10 hectares (maximum départemental de 200 hectares, les premiers seront les mieux servis). La copie de la facture devra être transmise à la FDC et la composition du couvert devra être indiquée (Notamment en cas de mention de noms commerciaux)

Opération haie (5^e édition)

Commandes en octobre 2015

2 Kits en commandes groupées :

• **Haie brise vent sur 3 rangs avec 36 plants et paillage (prix en fonction des demandes et devis en cours)**

Arbres de haut-jet de dimensions 120/150 à 150/200 : Cormier (1), Sorbier des oiseleurs (1), Tilleul (1), Pommier sauvage (1)

Arbustes de dimensions 40/60 à 60/90 : Prunellier (4), Charme (4), Viorne obier (4), Sureau (4), Troène (4), Fusain (4), Cornouiller sanguin (4), Groseilliers (4)

Le kit pour 25 mètres (3 rangs) comprend 36 plants, le paillage et les protections individuelles.

• **Haie basse sur 2 rangs avec 32 plants et paillage (prix en fonction des demandes et devis en cours)**

Plants de dimensions 40/60 à 60/90 :

Néflier (2), Prunellier (2), Charme (3), Viorne obier (2), Sureau (2), Troène (4), Fusain (3), Cornouiller sanguin (3), Epine vinette (2), Argousier (2), Noisetier (2), Eglantier (2), Groseilliers (3)

Le kit pour 25 mètres (2 rangs) comprend 32 plants, le paillage et les protections individuelles

Opération arbres fruitiers (9^e édition)

Commandes en octobre 2015

Pommiers, cormiers et alisiers en commandes groupées à prévoir autour de 18€ par arbre à votre charge.

Pour bénéficier des aides de la FDC, il est nécessaire que vous soyez à jour de toutes les cotisations votées en assemblée générale à savoir: adhésion territoire, suivi de territoire et FARB. Le plafond des subventions attribuables à tous locataires est de trois fois le montant de ces cotisations par an. Ne seront pas prises en compte les demandes hors cadre réglementaire! ■

Les formulaires seront disponibles à la FDC ou sur www.fdc67.fr

Pour tous renseignements contactez
Nicolas Braconnier
au 03 88 79 12 77
ou au 06 80 74 71 61



Biodiversité dans la vigne



Hubertus - 1 an



Jeune cormier



Mélange céréales à pailles seigle forestier et mélilot jaune - 2 ans



Sainfoin et vesce velue

Quelques pistes et possibilités pour améliorer un territoire de plaine

Pour avoir un minimum de petit gibier, un lot de plaine nécessite une amélioration constante de l'environnement.

Voici quelques exemples d'actions.

- Louer des terrains communaux et privés afin de préserver les roselières, les prairies laissées en friche herbeuse, les bosquets et les haies,
- Faire des cultures à gibier réparties en plusieurs petites parcelles,
- Établir des jachères faunistiques,
- Laisser des céréales sur pieds en accord avec les agriculteurs,
- Cultiver du blé d'hiver à la place du maïs,
- Faire des cultures intermédiaires,
- Piégeage: avec un minimum de 4 grandes chatières, 4 moyennes, 2 nasses à pies, 2 nasses à corneilles
- Agrainer les faisans et les perdrix

SAISON 2014/2015

Statut du sanglier dans le Bas-Rhin



Fac-similé fourni par la DDT

GIBIER	<p style="text-align: center;"><u>PERIODES DE CHASSE ARRETE PREFECTORAL DU 11 AVRIL 2014</u></p> <p>15 avril 2014 au 1^{er} février 2015 inclus sur l'ensemble du département. <u>Modes de chasse</u> : affûts, poussées et battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier. Chasse de nuit sans lampe torche autorisée durant cette période sous conditions : (cf arrêté préfectoral fixant les périodes de chasse).</p> <p>Fermeture de la chasse sur l'ensemble du département du 2 février 2015 au 14 avril 2015 inclus. Pas de possibilité de chasse mais dispositions spécifiques dans le cadre de la destruction des nuisibles.</p>
NUISIBLE	<p style="text-align: center;"><u>ARRETE PREFECTORAL DU 1^{ER} JUILLET 2014</u></p> <p>Les titulaires du droit de destruction (locataires de chasse, propriétaires, fermiers, agriculteurs...) ont la possibilité de détruire à tir le sanglier du 2 février 2015 au 31 mars 2015 inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de formalités administratives, - Affûts <u>de jour</u>, poussées, battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier. - Délégation possible à des tiers. <p>Période de quiétude : Pas de possibilité de destruction à tir du 1^{er} au 14 avril 2015 sauf mesures spécifiques ordonnées par le Préfet sous le contrôle des Lieutenants de Louveterie.</p> <p>Mesures spécifiques : Arrêté Préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction par des tirs de nuit de l'espèce sanglier jusqu'à une certaine date (15 juin ?!) à l'aide de lampes torches sous le contrôle des lieutenants de louveterie.</p> <p style="text-align: center;">A l'heure où nous mettons sous presse, cet arrêté n'a pas encore été pris.</p>

Les agents chargés de la police de la chasse et les gardes-chasse particuliers peuvent détruire à tir le sanglier toute l'année avec l'assentiment du titulaire du droit de destruction (**R.427-21 CE**).

Le Préfet peut ordonner des chasses et battues générales ou particulières toute l'année (**L.427-6 C.E.**).

Mêmes possibilités offertes aux maires sous conditions, dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales : (**L2122-21 (9) C.G.C.T.**)

Conditions :

- dégâts anormaux,
- mise en demeure préalable,
- contrôle du Conseil Municipal,
- carence du locataire de chasse ou du propriétaire.

Nouveaux baux de chasse

Les lots de plaine plus impactés par la baisse

À ce jour, sur les quelque 929 lots de chasse communaux du Bas-Rhin, la FDC67 a connaissance de 376 signatures de gré à gré. Pour ces 376 lots, le prix global des lots a baissé en moyenne de 10.45% par rapport à l'ancien bail.

Une analyse un peu plus fine permet cependant de noter une différence entre lots de plaine et de forêt.

103 lots de plaine

Le gré à gré a été signé pour 103 lots de pure plaine c'est à dire des lots avec 0 ha de forêt. Le prix global de ces lots a baissé en moyenne de 14.44% par rapport à l'ancien bail.

58 lots de forêt

Le gré à gré a été signé pour 58 lots de forêt pure c'est à dire. avec 0 ha de plaine. Le prix global des lots de forêt

a baissé en moyenne de 4.7% par rapport à l'ancien bail.

Les 553 autres lots communaux

La situation définitive des 553 autres lots n'est pas encore connue pour plusieurs raisons:

- Retard d'envoi des gré à gré signés,
- Désaccord sur le gré à gré qui entraîne une adjudication avec droit de priorité,
- De nombreux lots ont passé en adjudication, le plus souvent, celles-ci sont infructueuses ■

Tous les chiffres cités sont donnés sous toute réserve même pour les lots signés en gré à gré. En effet, M le Préfet a fait parvenir un courrier à certaines communes en leur demandant d'annuler le gré à gré pour des raisons de légalité et de conformité avec le cahier des charges telles les non réalisations de plan de chasse ou pour les non réalisations suffisantes de nuisibles malgré les mises en demeure. ■

Jugement du tribunal de Saverne (assignation à jour fixe), affaire Commune de Barembach/ Jean-Marie Roeckel

Le tribunal a reconnu le droit de priorité à M. Roeckel. La réunion de deux lots n'affecte pas le droit de priorité dans la condition où l'ancien locataire était adjudicataire des deux lots depuis plus de trois ans. Le délai d'appel n'étant pas expiré, ce jugement n'est pas encore définitif. ■



Les secouristes, un gage de sécurité à la chasse

En 2014, lors de deux sessions de formations réalisées par les pompiers professionnels, 17 personnes (liste ci-dessous) ont été formées au secourisme. Lors d'un accident de chasse ou non, ils sont susceptibles de sauver des vies. Nous ne pouvons que vous encourager à suivre vous aussi cette formation d'un jour. Inscrits à la FDC67.

Carole DORSCHNER
Raphaël ERNDT
Gaëlle GERARD
Yves HANEN
Denis LE FIER
Michael RIEHL

François SCHNEIDER
Justin BAUER
Jean-Paul DEBES
Corinne DUHAMEL
Gérard LANG
Florence LANG-TILMANN

Daniel MEYER
Pascale MEYER
Danièle SCHEYDER
Hubert WACKENHEIM
Bruno ZIMMER

Le "Pense-chasse"

Par Bernard Schnitzler, administrateur de la FDC et président du GGC 16

Cela ne vous a pas échappé ! Notre « passion » cynégétique, comme bon nombre d'autres activités, est de plus en plus soumise à des contraintes et échéances administratives et réglementaires. Certains « oublis » peuvent avoir des conséquences fâcheuses...

Afin de vous permettre de ne pas vous perdre dans vos démarches, nous vous proposons un « pense-chasse » basé sur l'année cynégétique, avec les principales dates butoir à respecter.

■ Démarche administrative et/ou réglementaire ■ Action pratique conseillée

SAISON	DÉMARCHE	ÉCHÉANCE	OBSERVATIONS
ÉTÉ	Renouvellement de votre permis de chasser	1 ^{er} juillet	Via le guichet unique de la FDC 67
	Validation annuelle de la carte nominative	1 ^{er} février	A la mairie de votre lot de chasse
	Renouvellement de votre assurance chasse	1 ^{er} juillet	-
	Déclaration de piégeage	1 ^{er} juillet	-
	Païement des cotisations à la FDC 67	Juillet	-
	Compte rendu de piégeage pour les piégeurs agréés	Septembre	-
	Actualiser votre « carnet de prélèvement unifié » (CPU)	-	En ligne, sur le site de FNC
	Évaluation de la reproduction du petit gibier	Mi-août	-
	Surveillance des cultures sensibles aux dégâts de sangliers	Suivant maturité des céréales	-
	Comptage des effectifs de petit gibier pour évaluer les prélèvements admissibles	Mi-septembre	-
	Déclaration des dates de battues	1 ^{er} septembre	-
AUTOMNE	Préparation des battues et chasses collectives	-	Une bonne préparation est indispensable pour la sécurité et la réussite de vos chasses
	Séance au « Cynétir » pour reprendre en main ses armes avant les battues	-	Indispensable pour la sécurité et le respect du gibier
	Déclaration des battues aux sangliers non prévues initialement	-	En mairie, au plus tard 24h avant la chasse
HIVER	Bilan des prélèvements	Février	-
	Demande de plan de chasse	Février	-
	Déclaration des prélèvements de sangliers* (arrêté préfectoral 2009)	Février	€ certains lots sont soumis à une déclaration mensuelle des prélèvements
	FDC 67, recensement des prélèvements durant la saison de chasse	Février	Conformément au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
	Déclaration à la CAAA de la main d'oeuvre employée	15 février	-
	Demande d'autorisation individuelle de destruction par tir des animaux classés « nuisibles »	1 ^{er} février	-
	Assemblée générale de votre groupement de gestion cynégétique	Février ou mars	Participation vivement conseillée !

SAISON	DÉMARCHE	ÉCHÉANCE	OBSERVATIONS
PRINTEMPS	Déclaration de tir de nuit suivant dispositions de l'arrêté préfectoral	-	Indispensable pour contribuer à la prévention des dégâts aux cultures
	Assemblée générale de la Fédération départementale des Chasseurs	25 avril 2015	-
	Païement du loyer des chasses communales	1 ^{er} avril	-
	Païement des cotisations FIDS* (12% et cotisation complémentaire exercice précédent)	-	* suivant décisions des assemblées générales
	Retrait des bracelets (FDC 67) suivant plan de chasse	-	-
	Vérification du réglage de votre arme avant ouverture du brocard	Journée « tir » GGC 16	-
DATE VARIABLE	Déclaration de tir espèce sanglier et périmètre PPC (et prélèvements organes et sang)	-	A chaque prélèvement
	Déclaration de tir de nuit espèce sanglier	-	Suivant arrêté préfectoral annuel « périodes de chasse »
	Suivi de la réglementation et des dispositions administratives réglementant la chasse	Info chasse de la FDC67 et Info GGC 16	Indispensable
	Inspection initiale de la venaison	-	Suivant dispositions de l'arrêté de décembre 2009

■ Démarche administrative et/ou réglementaire ■ Action pratique conseillée

Comment faire une demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément de garde-chasse



Le garde chasse particulier est commissionné par le propriétaire ou tout autre titulaire de droits sur la propriété qu'il est chargé de surveiller. Il doit être agréé par le préfet du département dans lequel se situe la propriété désignée dans la commission. Cet agrément doit être renouvelé tous les trois ans.

Pièces à fournir

- Demande d'agrément ou de renouvellement rédigée sur papier libre (*courrier d'accompagnement du dossier*)
- Acte de commissionnement rédigé selon le modèle disponible à la FDC ou sur notre site internet : www.fdc67.fr
- Attestation sur l'honneur à faire compléter et signer par le futur garde selon modèle disponible à la FDC ou sur notre site internet : www.fdc67.fr porte sur l'engagement selon article 29-1 du code de procédure pénale qui précise la liste des publics ne pouvant faire l'objet d'un agrément de garde-chasse et d'absence de lien de parenté avec la personne qui le commissionne.

- Copie du permis de chasser du garde validé pour l'année en cours
- Copies de tous justificatifs relatifs à vos droits de chasse (*voir liste de pièces ci-dessous*) à compter du 1^{er} février 2015
- Acte de naissance et extrait du casier judiciaire
- Une enveloppe de format 23 x 16 libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur pour l'envoi de la réponse à votre demande.

Pièces à présenter

Pour les lots de chasses communaux ou intercommunaux:

1. Extrait des délibérations du conseil municipal agréant le locataire de chasse

ou copie du contrat de location ou du Procès-verbal d'adjudication.

2. Le dernier arrêté préfectoral fixant le plan de chasse (*pour le N° du lot et surface*)

Pour les lots de chasses domaniaux:

1. Copie du contrat de location ou du Procès-verbal d'adjudication établi par l'ONF.

Pour les lots de chasses réservés:

1. Lettre de réservation adressée à la mairie lors des relocations ou copie du contrat de location ou de sous location.
2. Le dernier arrêté préfectoral fixant le plan de chasse (*pour le N° du lot et la surface*) ■



Un événement « pas ordinaire » et une première au Cyné'Tir

Pour l'anniversaire des 7 ans de la petite Claire, ses parents souhaitaient «une touche d'originalité». Ils lui ont ainsi organisé une réservation du Cyné'Tir et du Mobil'Faune pour le samedi 15 novembre dernier et invité ses copains et copines. Un anniversaire qu'elle n'est pas prête d'oublier à en croire le récit de ses parents. Et une autre surprise attendait la petite Claire : sa première sortie à la chasse au petit gibier avec son papa.

Récit du père

Avec 10 petits garnements, et grâce à vous et tous vos collègues, la journée du 15 novembre dernier a été particulièrement réussie.

Le Cyné'Tir a intéressé les garçons, et la majorité des filles, ... les plus réticentes se sont finalement décidées à essayer l'expérience au bout d'une petite demi-heure, pour ne plus en démordre. Partagés entre le pas de tir et le Mobil'Faune que vous aviez eu la gentillesse de nous prêter, avec la formation préalable au Quizz que j'ai personnellement reçue par les deux techniciens, et l'animation de Jean-Georges Hepp spécialement venu, tous ont été ravis. De plus le petit coin au chaud de la Mini-Cafeteria a permis un petit goûter-casse croute et une collation bien au chaud avec même quelques jeux de société pour ceux qui avaient décidé de faire momentanément une pause. Franchement, à bien y réfléchir, avec ses toilettes à disposition, son environnement intime, le Cyné'Tir n'est pas loin d'être l'endroit idéal pour un anniversaire, le tout est d'essayer de convaincre et de savoir l'expliquer sans détour aux parents des copains et co-

pires de classe... Mais c'est bien moins difficile qu'il n'y paraît. Parmi les anecdotes, ... Deux garçons ont même préféré rester 1h30 au Mobil'Faune, bien qu'ayant essayé le Cyné'Tir en début de matinée.

Si toutes les carabines de sortie étaient évidemment laser, je souhaitais entre autre, enseigner et faire respecter la rigueur que nécessite un pas de tir : le maniement des armes, les canons toujours orientés vers la cible, etc. Toutes ces consignes ont été respectées et ce, sans se chamailler dans l'enceinte du Cyné'Tir durant les deux heures de la séance.

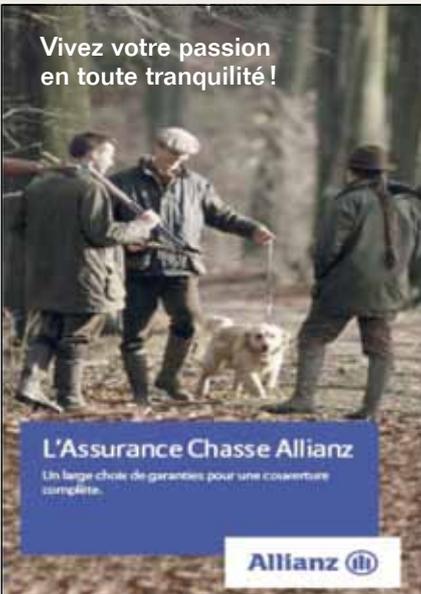
Au début, et après m'être entretenu avec votre opérateur Jean-Georges, nous avons prévu de démarrer avec

les bouteilles et d'enchaîner avec les dessins animés du Cyné'Tir. Démarrant ensuite avec la 1ère moitié des bambins au Mobil'Faune, je suis resté près d'une demi-heure au Mobil'Faune avec eux avant de me faire relayer par mon épouse. De retour au pas de tir, quelle ne fut pas ma surprise de voir que se déroulaient déjà les films d'actions de chasse auxquels nous, chasseurs, sommes plus habitués, mais qui au demeurant, n'étaient pas prévus dans mes plans. Avec un grand sourire, votre collaborateur s'adresse à moi m'expliquant le plébiscite des enfants pour pouvoir s'amuser et s'entraîner sur ces scènes de chasse (tous un peu conditionnés sans doute par ma petite Claire qui a déjà eu l'occasion de m'accompagner au Cyné'Tir)... La situation était aussi drôle que prévisible et irrésistible. Du coup, ma dernière consigne sur le pas de tir était : « Vous ne dites rien à vos parents au sujet des scènes de chasse ; -) ». Un grand merci encore à toute l'équipe. ■



Stéphane & Carine Fixary

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture
complète.



Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site: www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP: 61 Rue Taibout - 75436 PARIS Cédex 09

WISSEMBOURG

11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU

5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

SAVERNE

3 Rue du Moulin - Tél. 03 88 01 87 01

Responsable: Didier GREBMAYER - N° de fax unique: 03 88 54 29 40 - Mail: 567ma01@agents.allianz.fr

NOUVEAU

Multirisque Association de Chasse

(Association - Groupement
Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association: Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.

- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)

- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association

- Protection Juridique

MULTIRISQUE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse
- Accidents corporels
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 Haguenau

tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67

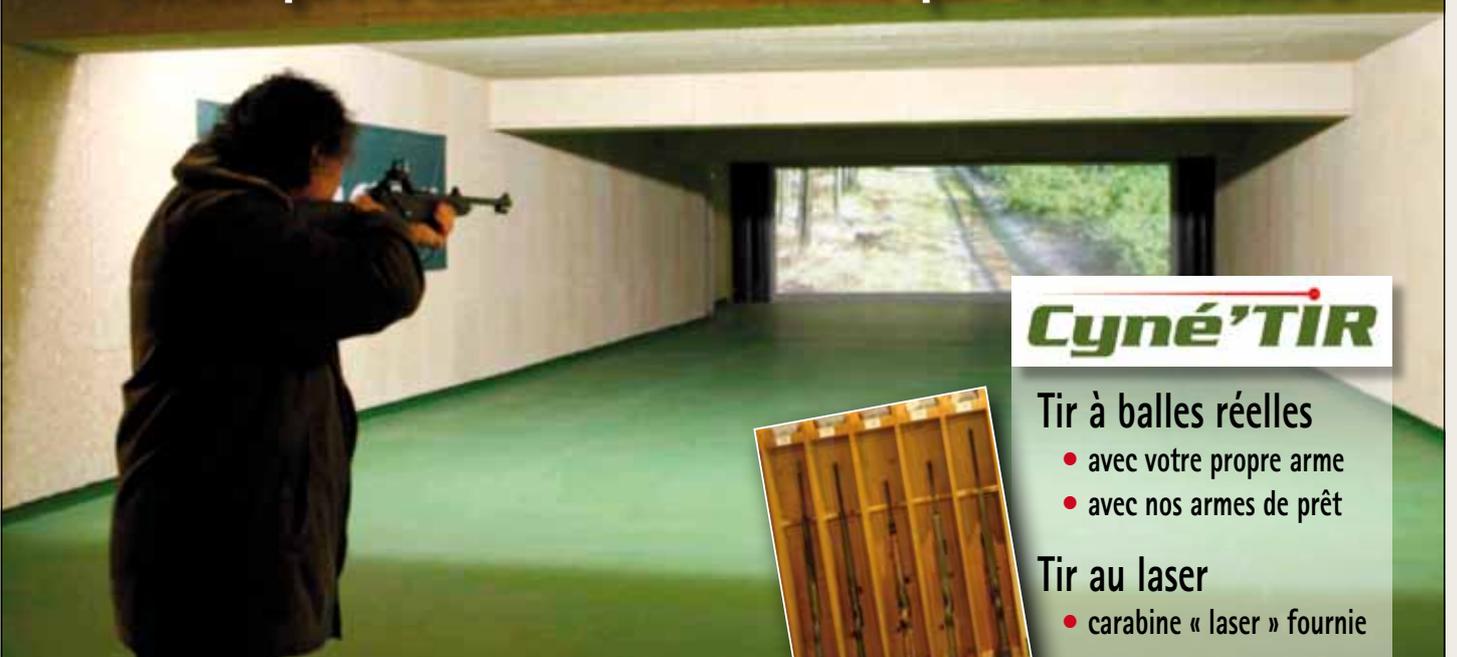
fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28



haguenauchassetir@wanadoo.fr

<http://www.armurerie-hct-67.com/>

Parce que c'est l'entraînement qui fait le Maître



Cyné'TIR

Tir à balles réelles

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour le groupe quel que soit le nombre de personnes

Horaires d'ouverture: Tous les jours de 9 h à 22 h - Dimanche 9 h -12 h
Réservations • 03 88 79 12 77, Béatrice Roecker, FdC67 • www.fdc67.fr
(en quelques clics avec possibilité de paiement au Cyné'tir)

Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues

Du gibier pour Caritas et la banque alimentaire



Pour la 3^e année consécutive, des locataires du GGC de Haslach et Environs ont fourni à titre gracieux du gibier aux personnes dans le besoin par le biais de Caritas et la banque alimentaire.

L'opération initiée il y a trois ans par Jacques Lachenal, responsable de la chasse sous licence de Haslach, a encore une fois été relayée par le GGC et son président Roland Schoeffler qui a fait parvenir un courrier à l'ensemble des adhérents du groupement pour appeler au « don de sanglier ». Une dizaine

de locataires ont ainsi offert 1000 kg de venaison. Pas moins de deux journées de labeur ont été nécessaires pour assurer le traitement du gibier. Le lundi 15 décembre et le lundi 19 janvier, de nombreux bénévoles, dont deux bouchers professionnels, se sont en effet retrouvés à Haslach pour dépouiller, découper et emballer la venaison. Les bénévoles de Caritas ont ensuite réceptionné le gibier ainsi préparé qui sera distribué par la banque alimentaire par son réseau d'épicerie sociale. Une opération caritative que l'on se doit de saluer vivement. ■

Trois sangliers pour le baptême

Le dimanche 23 novembre dernier, Frédéric Renard, notre annonceur armurier de Schirmeck et son fils Samuel étaient invités à une battue chez Roland Burckard à Gresswiller. Et la première traque de la journée aura certainement été inoubliable pour Samuel. Non seulement il tire son tout premier sanglier, un Keiler de 98 kg, mais aussi son deuxième, 40 kg, et un troisième de 35 kg ! Samuel a bien évidemment été « baptisé » dans les règles de l'art. Émotion de Samuel, fierté du papa et joie de Roland Burckard d'avoir offert cette opportunité à un jeune chasseur, voilà quelques uns des ingrédients qui font que la chasse peut être belle.

Nos plus vives félicitations à Samuel. ■



Assemblée générale de la FDC67



L'assemblée générale de la FDC67 se tiendra

le 25 avril prochain

Salle polyvalente
Geuderthheim

83 rue du Général
de Gaulle ■



Exposition de trophées

L'exposition annuelle de trophées aura lieu le samedi 28 février et le dimanche 1^{er} mars 2015.

Salle polyvalente
rue du Stade
67340 Weiterswiller ■

Cicatrisation des plaies chez la biche



En règle générale les blessures par balles chez l'espèce cerf (si les animaux ne sont pas retrouvés lors d'une recherche) conduisent souvent à une mort par infection généralisée après plusieurs semaines. En effet, il est rare de voir une plaie se refermer chez le cerf. Il est exceptionnel de voir une biche à trois pattes au début de la saison suivante. Par contre il est «relativement fréquent» de voir du sanglier et duchevreuil.

Merci de nous transmettre les photos des animaux qui, ont eu une cicatrisation spontanée. ■

Roland Buchi

Tir sanitaire de chamois



Ce chamois à la patte arrière gauche atrophiée a été prélevé par Jean-Louis Lorentz à Steige sur le lot d'Éric Trendel qui dispose de deux bracelets chamois. L'âge de l'animal a été estimé à 6/7 ans. Félicitations au tireur. ■

Changement au sein du service administratif !



Fabienne Musser (à gauche sur la photo), après 10 ans de bons et loyaux services, troque son poste de comptable à la FDC 67 fin janvier pour devenir ainsi une « jeune » retraitée. Après 12 années d'expérience dans un cabinet comptable, c'est Camille Ferrer de Herrlisheim (à droite sur la photo)

qui, BTS comptabilité-gestion des entreprises et diplôme d'études comptables et financières en poche, reprend le flambeau pour une nouvelle découverte: le monde de la chasse.

Nous souhaitons à Fabienne une excellente retraite et la bienvenue à Camille. ■

Hommage aux Anciens Combattants



La battue du 11 novembre 2014 a été l'occasion pour Christian Muller, président du GGC Haut-Koenigsbourg Ungersberg, de rendre hommage aux Anciens Combattants et notamment à Michel Hulne disparu tragique-

ment au mois d'avril. Monsieur Hulne était Président des Diables Bleus. Trois représentants des anciens Chasseurs Alpins dont deux porte-drapeaux, étaient présents lors de cet hommage. ■

Un service gratuit pour les membres de la Fédération de Chasseurs du Bas-Rhin

Chasse offre

■ Parts de chasse et parts battue disponible en forêt de Haguenau, 1700 ha. Equipe conviviale. Sangliers, chevreuils. Affûts et battues. Tél. 06 22 77 74 06

■ Association de chasse en place depuis 27 années sur le lot de 780 ha dont 260 ha de forêt, région Wissembourg, accepte 1 associé. Bonne éthique et humeur exigées. Part 1500€. Renseignements au 06 89 32 86 60

■ Part disponible dans belle chasse vallée de la Bruche : cervidés-sangliers-chevreuils. Ethique de chasse exigée. Tél. 03 88 85 25 64

■ Part de chasse disponible près de Woerth – Vosges du Nord, 420 ha dont 300 ha de forêt. Sangliers, cerfs, chevreuils. Tél. 06 76 51 44 39

■ Cède bail de chasse cause santé. 196 ha dont 50 ha forêt + vergers + vignes. Région Obernai. Tél. 06 81 09 07 48

■ Beau territoire 1200 ha moitié plaine, moitié forêt. Soufflenheim/Schirrhein, 30km au nord de Strasbourg. Recherche 2 partenaires pour compléter équipe. Riche en sangliers, chevreuils. Possibilité petit gibier. Chalet de chasse - Montant de la part : 3200€. Contacter le 06 13 05 20 32 pour de plus amples renseignements.

■ Cherche partenaire de chasse Vallée de la Bruche 800 ha, riche en cerfs, sangliers, chevreuils. Affût, approche et battues. Très bonne ambiance amicale et conviviale, Chalet de chasse. La part : 3900€. Nous contacter par mail : acr.bruche@gmail.com

■ Equipe d'amis chasseurs, après renouvellement des baux en gré à gré, cherche partenaire. 2000 ha à 35 km à l'Ouest de Strasbourg. Cerfs, sangliers, chevreuils. Prix : 3500€. Tél. 06 15 44 80 80

Armes / Optiques

■ Lunette Zeiss Diavari-ZM 1,25-4 x 4 T. Montage Blaser. 750€. Tél. 06.37.23.66.02

■ Mixte Brno 7 x 65R + 12 x 70 lunette Kahles 1,5-6 x 42 à 1350€ + fusil superposé 12 x 70/12 x 70. à 500€. Le tout en très bon état. Prix à débattre. Tél. 03 88 90 40 66 après 18 h.

■ Carabine Remington 700 gaucher intégral cal 243 avec lunette Tasco 3-9 x 40, montage Leupold démontable. TBE - 1200€ à débattre. Tél. 06 87 30 11 55

■ Express superposé Zoli gravure animalière, cal. 9,3 x 74R, lunette Zeiss 1,5 x 1,5-6x42, rét. 4, montage crochet. 2950€. Tél. 06 85 30 69 18

■ Carabine artisanale (gravée) M98 Luger 300 Win Mag avec lunette Zeiss 3-12x56 point rouge, dans malette, avec bretelle et 21 balles. Année 2007, 2000€ au lieu de 4150€. Tél. 03 88 51 51 92 pour RV avec photocopies documents.

■ Carabine Krico 7/64 avec lunette Nickel 4 x 36 + housse, bretelle, étuis Swarovski et crosse, 24 balles et 2ème chargeur. Année 1995, 1000€ au lieu de 2150€. Tél. 03 88 51 51 92 pour RV avec photocopies documents.

■ Carabine Voehre 22 LR WMR avec lunette Flora 4 x 34 + housse, munitions et chargeur. Avec documents ad-hoc. J'ai les formulaires CERFA adéquats. 500€. Tél. 03 88 51 51 92

■ Fusil Decathlon 12/70 avec étui + bretelle + munitions (71 cartouches diverses). Année 2004 + chokes. De mains à mains avec documents exigés. 320€ au lieu de 650€. Tél. 03 88 51 51 92

■ Fusil Mercury Light 12/76 + housse + bretelles + 24 cartouches diverses. Année 2006. + Chokes; de mains à mains avec documents Cerfa fournis contre photocopies C.I. et permis ou licence, 350€ au lieu de 715€. Tél. 03 88 51 51 92

■ Carabine Steyr Mannlicher cal. 243 W – crosse sculptée - lunette Zeiss 1,5-6x42 rét.4 à crochet – état neuf – prix à convenir - Tél. 03 88 89 80 95

■ Carabine Steyr-Mannlicher luxe 300 wm + lun.docter 2.5/10/48 point rouge mont.pivotant + 3 chargeurs tbe. 2100€. Stützen Mannlicher 9.3x62 + lunette Swarovski 1.5/4/24 mont. pivotant. Exc. état. 2300€. Tél. 06 07 03 60 00

■ Cause double emploi cède lunette Barska 3-12 x 50 mm, IR Point rouge 100€. Docter Sight D 3,5 point rouge 150€. Tél. 06 74 87 64 40

Divers

■ A vendre cage de transport pour chien, neuve, jamais servie. Convient à chasseur pour le transport d'un chien jusqu'à taille moyenne. Cédée à 70€ (valeur neuve 120€). Tél. 06 70 79 47 15

Chiens

■ Région Saverne, particulier vend chiots Rouge de Bavière nés 07.10.2014. 4 femelles – 2 mâles. Mère n°25.02.69604433650. Excellentes origines. Pas LOF. Tél. 03 88 70 24 23

Chasse demande

■ Cherche part de chasse entre Wissembourg et Woerth. Tél. 03 88 80 41 76 ou 06 27 07 81 60

■ Chasseur depuis 15 ans, sérieux et motivé, recherche possibilité de chasser (tous types de chasse) sur le secteur de Saverne, La Petite-Pierre, Bouxwiller, Wasselonne. Petit budget. Tél. 06 72 43 41 36

■ Cherche part de chasse sur Massif du Champ du Feu, Val de Villé. Equipe structurée et conviviale. Tél. 06 87 76 09 09

Emploi

■ Garde-chasse particulier avec brevet piéteur et formation venaison recherche une place de garde, secteur Obernai, Barr, Erstein, Molsheim et alentours. Tél. 06 35 27 34 95

Livres

■ Cède 3 ouvrages état neuf : BGS - Chronik 100 Jahre 1912 – 2012 + 100 Jahre Österreichischer Schweishundeverein 1901 -2001 + Die Schweis-sarbeit – H.J. Borngräber. Prix ferme l'ensemble : 180€ - Tél 06 45 75 07 38 ou 03 88 30 15 88

Ephéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Février 2015

1 fév.	07h00	à	18h25
5 fév.	06h54	à	18h31
10 fév.	06h49	à	18h39
15 fév.	06h37	à	18h48
20 fév.	06h30	à	18h56
25 fév.	06h21	à	19h04
● 18 fév.	● 3 fév.		

Mars 2015

1 mars	06h13	à	19h10
5 mars	06h05	à	19h16
10 mars	05h55	à	19h24
15 mars	05h45	à	19h32
20 mars	05h35	à	19h39
25 mars	05h24	à	19h47
29 mars	06h16	à	20h53
● 20 mars	● 5 mars		

Avril 2015

1 avril	06h09	à	20h57
5 avril	06h01	à	21h03
10 avril	05h51	à	21h10
15 avril	05h41	à	21h18
20 avril	05h31	à	21h25
25 avril	05h22	à	21h32
● 18 avril	● 4 avril		

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

En exclusivité chez Frankonia

Doubleure



Chaussures de chasse Inverness de MEINDL

En exclusivité chez Frankonia ! Pour Elle et Lui. Modèle très polyvalent, léger, idéal pour la chasse et le trekking, équipé GORE-TEX®. Aspect sport séduisant. Mélange au coloris homogène de cuir velours et de cuir nubuck. Semelle crantée Meindl Multigrip pour une stabilité accrue et un bon déroulement du pied. Dessus: cuir vachette.

No. 281034, limon

Tailles 4,5, 5,5, 6, 6,5, 7, 7,5, 8, 8,5, 9, 9,5, 10, 10,5, 11, 11,5, 12 ~~199,95~~ 179,95 €

- GORE-TEX®
- cuir de qualité
- chaussure légère pour Elle et Lui



ECONOMISEZ
€ 20,00
€ 179,95
~~€ 199,95~~

MEINDL
Shoes For Actives



ECONOMISEZ
€ 20,00
€ 29,95
~~€ 49,95~~

Balance à gibier 200 kg, orange

Lot spécial – jusqu'à épuisement des stocks! Balance spéciale gibier de grande précision, idéale pour la chasse, l'élevage et l'agriculture. Réglage du zéro de l'aiguille et crochet de suspension. Boîtier résistant aux chocs en métal. Plage de mesure jusqu'à 200 kg. No. 183146 ~~49,95~~ 29,95 €

Vente par correspondance

Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59

E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

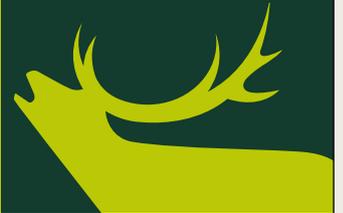
Vente dans nos magasins Frankonia :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50

FRANKONIA

www.frankonia.fr



Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein

Tél. 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

kleininterautos@9business.fr

ARMURERIE
Buffenoir

A dix minutes
au sud de Strasbourg !



Dépot vente
Armes neuves
Réparation
Fabrication
Montage crochet

36, Impasse de la Gare / 67640 - LIPSHEIM
Tel : **03 88 68 16 96** **P** gratuit
www.armurerie-buffenoir.fr